



ANNEXE SPECIFIQUE CULTURISME

7 rue Roland Martin
Bât. B - 1^{er} étage
94500 Champigny sur Marne

Tél. : 01 55 09 14 25
Fax : 01 55 09 14 29
Courriel : contact@ffhmfac.fr

www.ffhmfac.fr



1- Le plateau

1.1 - Configuration

Le plateau de scène doit mesurer douze mètres (12) de longueur x six (6) mètres de largeur x zéro mètre quatre vingt (0,80) avec un escalier de chaque côté (passage des athlètes et des officiels).

1.2 – Décoration - Eclairage

Des plantes doivent être mises sur la scène avec éclairage rampe, spots projecteurs afin que la totalité de la scène soit éclairée

1.3 – Sonorisations

Un lecteur de cassette et CD, si possible avec lecture de CD à fichiers .mp3 est à prévoir ainsi que 2 micros sans fil sur scène + 1 micro sur la table des juges arbitres.

1.4 – Juges-Arbitres

Un espace pouvant accueillir des tables ainsi que 12 chaises placées à six (6) mètres du centre de la scène.

1.5 – Sécurité

Une barrière de sécurité impérative doit être mise en place entre le corps d'arbitrage et le public.

1.6 – La salle d'échauffement

Elle doit faire une surface minimale de 150m² et être attenante et communicante avec la salle de compétition.

1.7 – Vestiaires

Un vestiaire avec fermeture où a lieu la pesée de préférence.

1.8 – Equipement

Une banderole indiquant la nature du Championnat doit être placée en fond de scène, avec le logo de la FFHMFAC.

1.9 – Assurance

Une assurance de Responsabilité Civile qui couvre l'ensemble des intervenants et spectateurs pendant la compétition doit être envoyée par mail ou par fax à la FFHMFAC.

2 – LA PESEE

La pesée officielle doit s'effectuer dans une pièce spécialement aménagée à cette fin.

Pour chaque pesée, on doit y trouver :

- Une table et des chaises (au minimum 6)
- Deux balances
- Une rallonge électrique

3 – RECOMPENSES

Le Comité d'organisation récompense :

- Coupes aux 6 premiers de chaque catégorie de poids
- Médailles aux suivants

Catégorie de couple une seule catégorie

- Coupe aux 3 premiers
- Médaille aux suivants

**Pour
La FFHMFAC**

**Pour
Le comité d'organisation**
Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »